CA Coeur d'Essonne Agglomération : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 209 923 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CA Coeur d'Essonne Agglomération affichait un encours de dette de 157,5 M€, soit 750 € par habitant, une épargne brute égale à 25,5 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 4,1 ans.

Dette par habitant
750 €
157,5 M€ au total

Capacité de désendettement
4,1 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
25,5 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
539 € / hab.
113,1 M€ au total

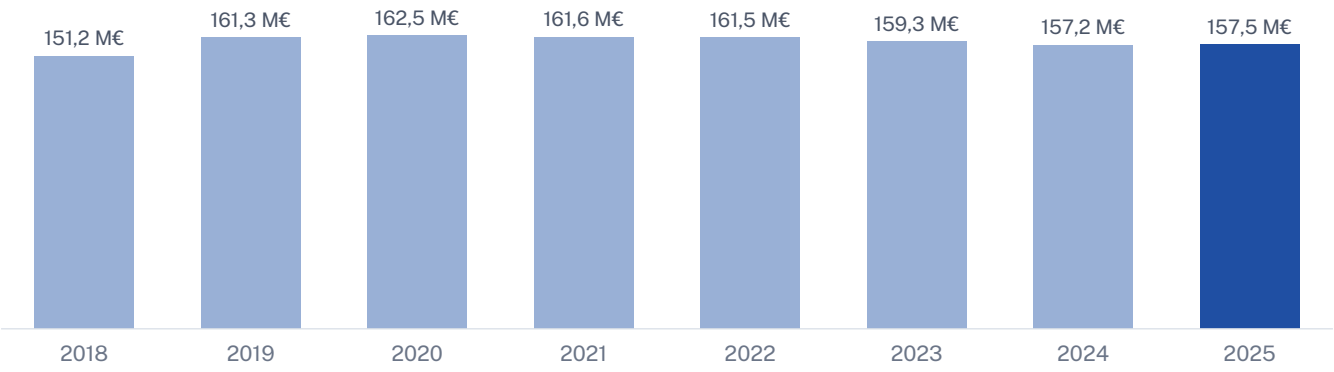
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	539 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	34,8 %	188 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	25,5 %	184 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	750 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	282 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	64 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 151,2 M€ en 2018 à 157,5 M€ en 2025 (+4,2 %). Valeur la plus haute : 162,5 M€ en 2020.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	151,2 M€	7,9 %	21,5 ans	55,1 M€
2019	161,3 M€	13,2 %	12,2 ans	41,2 M€
2020	162,5 M€	3,8 %	48,3 ans	24,7 M€
2021	161,6 M€	27,7 %	4,7 ans	21,2 M€
2022	161,5 M€	22,8 %	5,6 ans	42,3 M€
2023	159,3 M€	22,6 %	5 ans	37,3 M€
2024	157,2 M€	26,5 %	4 ans	37,2 M€
2025	157,5 M€	25,5 %	4,1 ans	59,2 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CA Coeur d'Essonne Agglomération
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	9 M€ pour 12 projets
Part du coût des projets payée par l'État	48,3 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	577 k€ pour 5 aides

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.